

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 7 décembre 2000.

CONSEIL COMMUNAL. –

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2000. –

ORDRE DU JOUR. –

Le point ci-après est également porté à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 18 décembre 2000 :

SEANCE PUBLIQUE :

Plan triennal 1998-2000 – Travaux d'amélioration et d'égouttage des rues Dufossez et Alcalène à Morlanwelz – Projet.-

Nous soumettons à votre approbation le projet des travaux d'amélioration et d'égouttage des rues Dufossez et Alcalène à Morlanwelz.

Le cahier des charges, le métré et le devis estimatif dont le montant s'élève à 45.006.488 francs T.V.A. comprise, ont été établis par la S.P.R.L. Bureau d'Etudes NONCLERCQ & Associés, auteur de projet.

Conformément à la circulaire ministérielle du 4 août 1992, le projet sera transmis à Monsieur le Gouverneur du Hainaut, pour contrôle technique.

Les crédits nécessaires à cette dépense ont été inscrits et admis au service extraordinaire de l'exercice 2000, à l'article 877/735/60 (crédits reportés au budget 2001). Ils seront adaptés après les résultats de l'adjudication et au décompte final.

Un emprunt sera contracté pour faire face à la dépense (quote-part communale et escompte de subsides) et le marché sera passé par adjudication publique.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

BURION.

N.H. PECRIAUX.